Bourses de la montagne – Faculté d'aménagement
Document guide printemps 2025

Qu'est-ce que le programme des bourses de la montagne?

Il s'agit d'un programme signature de l'UdeM jumelant une bourse de recherche avec une offre d'activités favorisant la prise de conscience et le développement des compétences professionnelles dans les études doctorales.

Ce programme est conçu pour que les personnes diplômées de l'UdeM atteignent des sommets en étant outillées à prendre des rôles mobilisateurs dans la société dès leur arrivée sur le marché du travail.

Pour sa deuxième année, les ESP, en partenariat avec les facultés/écoles partenaires, prévoient attribuer 18 à 20 nouvelles bourses de 25 000$ à des personnes étudiantes qui veulent développer un projet de carrière arrimé sur les besoins de la société. Les bourses sont renouvelables deux fois et la nouvelle cohorte viendra se joindre, pour certaines activités, aux récipiendaires 2024-2025.

Les nouvelles bourses sont financées, en totalité ou en partie, par des fonds internes et des fonds philanthropiques, détenus dans les facultés/écoles ou aux ESP. Le succès de la grande campagne de financement philanthropique de l'UdeM à travers les unités et centralement permettra, on le souhaite, d'assurer la pérennité des bourses.

Comment s'établit le partenariat?

La Faculté d'aménagement identifie 1 boursière ou boursier pour une bourse co-financée, parmi les personnes candidates au doctorat qui sont engagées dans le développement de leurs compétences transversales. Des bourses financées à 100% par la Faculté peuvent être ajoutées.

La Faculté d'aménagement et les ESP contribuent au montage financier, avec une participation moitié-moitié et des lettres d'octroi conjointes pour la ou les nouvelles bourses et pour le renouvellement, le cas échéant, de la bourse de Laurence Roy.

Les ESP accueillent les boursières et boursiers dans des activités de développement des compétences professionnelles tout au long de l'année.

Critères d'admissibilité et de sélection

La Faculté d'aménagement identifie la ou les personnes récipiendaires de la bourse, en fonction de ses besoins et priorités et en tenant compte des critères ci-dessous, qui peuvent être bonifiés :

Les personnes étudiantes admissibles doivent:

- Être inscrites dans une formation de doctorat en recherche;
- Avoir complété un maximum de 12 trimestres d'études à l'automne 2025; la bourse n'est versée que pendant la durée normale des études (pas plus de 15 trimestres).
- Ne pas recevoir plus de 40 000$ annuellement en revenus de bourse au cours de l'année académique (1er septembre au 31 août);
- Avoir une maîtrise suffisante du français pour participer aux activités.

Les candidatures doivent être sélectionnées en tenant compte de:

- Intérêt pour le développement des compétences professionnelles et le monde du travail;
- Implication sociale/engagement communautaire;
- Aptitudes à la recherche

La personne boursière s'engage à:

- Participer au programme d'activités qui leur est offert pendant toute la durée de la bourse.
- Faire une demande à un grand organisme subventionnaire, si elle y est admissible.

Que comprend l'offre d'activités des ESP pour le développement des compétences professionnelles?

- Un accompagnement pour l'élaboration d'un plan de développement professionnel, basé sur une auto-évaluation (obligatoire, à compléter annuellement).
- Du mentorat avec des personnes bien établies dans leur emploi et titulaires d'un doctorat. La durée du programme est de 9 mois mais peut se poursuivre plus longtemps, si la dyade mentor-mentoré le souhaite. Les boursiers et boursières peuvent suivre le programme de mentorat à l'année 1, 2 ou 3 de la bourse.
- Des ateliers tirés du programme Les Saisons des ESP déployés autour de huit compétences professionnelles. Les ateliers (15h) sont offerts pendant toute la durée de la bourse. Les boursières et boursiers sont encouragés à à suivre 2 activités par années, parmi le programme Les Saisons des ESP ou offertes par d'autres partenaires (Millénium, Mitacs et autres).
- Des activités de réseautage. Elles sont offertes à toute la cohorte de boursiers et boursières pendant toute la durée de la bourse. Nouveauté : des petits déjeuners de la montagne seront organisés au cours de l'année académique 2025-2026 autour de thématiques proposées par les boursières et boursiers.

Échéancier

Avant la fin mai 2025 : la Faculté d'aménagement précise le nombre de nouvelles bourses pour sa faculté pour 2025-2026. Les ESP offrent de co-financer 1 nouvelle bourse, mais des bourses financées à 100% par l la Faculté d'aménagement peuvent s'ajouter.

Fin septembre 2025: la Faculté d'aménagement transmet les informations nominales sur la ou les nouvelles personnes étudiantes boursières (nom, programme, directeur/directrice, sujet de thèse).

Les candidatures seront adressées à : michel.max.raynaud@umontreal.ca **au plus tard le 16 septembre 18h**

Montage financier et considérations administratives

Lettre d'octroi conjointe

Contribution des ESP versée à la Faculté d'aménagement qui effectuera les paiements selon leurs procédures habituelles.